

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 2021.

Les actionnaires de la société GROUPE SFPI SA sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le vendredi 18 juin 2021 à 10h30 au siège social à Paris 17ème au 20 rue de l'Arc de Triomphe.

Les actionnaires sont invités à donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ou à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote. Il ne peut être garanti que l'exercice de leurs droits par les actionnaires sous d'autres formes permette la prise en compte effective de leur vote. Les actionnaires sont également encouragés à privilégier la communication par voie électronique.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 14 mai 2021, ainsi que sur le site Internet de la Société (<http://www.sfpi-group.com> rubrique Investisseurs / Assemblées générales). Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

La brochure de convocation contenant l'ordre du jour, les projets de résolutions et le rapport de gestion du Conseil d'administration et précisant les modalités de participation et de vote à cette Assemblée sera envoyée aux actionnaires nominatifs le 28 mai 2021.

L'avis de convocation sera publié au Journal d'Annonces Légales « Journal Spécial des Sociétés » le 2 juin 2021.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que le formulaire de vote par correspondance sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, seront consultables sur le site Internet de la Société (<http://www.sfpi-group.com> rubrique Investisseurs / Assemblées générales).

Tout actionnaire pourra se procurer, dans les délais et conditions prévus aux articles R. 225-88 et R. 225-89 du Code de commerce, les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce par simple demande écrite. Néanmoins nous leur recommandons de privilégier les demandes d'envoi et de renseignements par voie électronique, au siège social, 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 Paris, auprès de la Direction Juridique ; mail : ppfini@groupe-sfpi.com ; ou à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Centralisées – 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09 ; mail : ct-mandataires-assemblees@caceis.com.

Il est rappelé cependant aux actionnaires qui souhaiteraient assister physiquement à l'Assemblée Générale :

- que leur accueil est subordonné au respect des gestes barrières, et notamment au port du masque et au respect des règles de distanciation sociale pendant toute la durée de l'Assemblée ;
- qu'en fonction des impératifs sanitaires et/ ou légaux, les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale des du 18 juin 2021 pourraient évoluer, avec éventuellement la tenue de cette Assemblée à huis clos. Ils en seraient alors informés.
- qu'en conséquence, la Société les invite à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale du 18 juin 2021 sur le site de la Société : <http://www.sfpi-group.com> (rubrique Investisseurs – Assemblée Générale – AG du 18/06/2021), qui pourrait être mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale en fonction des impératifs sanitaires et/ou réglementaires.

Enfin, Pour les actionnaires qui feront le choix du vote par correspondance ou de donner pouvoir au Président, ils pourront néanmoins assister à l'Assemblée qui sera également diffusée en vidéo, en direct et en intégralité, sur le site Internet de la Société <http://www.sfpi-group.com> dans la rubrique Investisseurs - Assemblées Générales - AG du 18/06/2021. Cette Assemblée sera également disponible sur le site Internet précité, en différé.